

## TITRES DE PROPRIÉTÉ

CC:19792  
Monsieur Philippe ROMBALDI, Thomas PORT, Dominique BARTOLI,  
Romain OULICHINI et Emmanuel CELERLI Nulsitros Associés  
à AJACCIO (20888), 3 Cours Général Lamoignon.

### CRÉATION DE TITRE DE PROPRIÉTÉ COMMUNE DE LEVIE

Suivant acte reçu par Maître Romain OULICHINI Notaire à AJACCIO, le 23  
Janvier 2023, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017  
un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de  
la prescription acquiescive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du  
Code Civil concernant :

Monsieur Georges René Paul Édouard MIZON de PERETTI époux de Madame  
Geneviève Ferry Marguerite OUIHRET, demeurant à STELLA PLAGE (20780)  
350 avenue Suzanne, né à BEITHUNE (62600) le 18 février 1934 et marié à la  
F. M. de VENEZIA (27000) le 2 juin 1992, ET Madame Jacqueline MIZON de  
PERETTI épouse de Monsieur Claude Maurice MONTIGNY demeurant à  
PARIS 13<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT (75013) 128 Boulevard Auguste Bléneau,  
née à PARIS 13<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT (75013) le 20 janvier 1937 et mariée à la  
F. M. de M. de PARIS 13<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT (75014) le 23 juin 1982 sous  
le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts

ils possèdent depuis plus de trente ans, à la suite de leur père adoptif :  
Monsieur Don Georges Michel de PEPETTI demeurant à PARIS 5 (75014)  
89 rue de la Harpe (ancien n° 8 LEVIE (20170), le 17 juin 1875, veuf de  
Madame Célestine GRIBLIN et décédé à PARIS (75014) le 3 avril 1946 et de  
leur mère, Madame Marie Colombe de PEPETTI demeurant à PARIS (75014),  
89 rue de la Harpe (ancien n° 8 LEVIE (20170), le 15 mars 1898, veuve  
en un unique nom de Monsieur Pierre MIZON, et décédée à PARIS (75014) le  
10 février 1986 et dont ils ont continué la possession.

les biens et mobiliers suivants : 1/ A LEVIE (20170) une dîme inculte, une  
parcelle de terre sur laquelle est édifiée une maison à usage d'habitation  
constituée de deux étages, premier au rez-de-chaussée un étage et un jardin  
derrière avenue, son étage sur lequel est édifiée une petite maisonnette,  
côtée section C numéro 141 pour 04a 05ca 15mètres indivis en pleine  
propriété section C numéro 21 A LEVIE (20170) 150mètres indivis en pleine  
propriété C en parcelles de terre cadastrées, section A numéro 376 lot Catalog pour 85a  
22ca, section A numéro 380 lot Catalog pour 90a 83ca, section B numéro 48 lot  
Stazzone pour 27a 33ca, section B numéro 50 lot Stazzone pour 29a 12ca,  
section B numéro 51 lot Stazzone pour 17a 18ca, section B numéro 52 lot  
Stazzone pour 28a 78ca, section B numéro 55 lot Stazzone pour 06a 85ca,  
section B numéro 56 lot Stazzone pour 17a 74a 10ca, section B numéro 57 lot  
Stazzone pour 11a 52a 05ca, section C numéro 31 lot Piana pour 01a 85ca,  
section C numéro 40 lot Chausse pour 01a 05ca, section C numéro 41 lot  
Chausse pour 07a 05ca, section C numéro 787 lot Abbinasse pour 15a 74ca,  
section C numéro 79 lot Mabile pour 58a 50ca et section C numéro 189 lot  
Campajo pour 61a 17ca, soit total surface : 06ha 78a 57ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017  
conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017  
un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate  
une possession acquiescive et aux conditions de la prescription acquiescive, il est lu de  
la possession sans preuve écrites

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication  
et ce acte par voie d'opposition sur un acte notarié et au service de la publicité  
cette notice

Adresse mail de l'étude : corse@notaires-notaires.fr

## ENQUÊTE PUBLIQUE



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que suite à l'arrêté 06-2023 portant mise à  
l'enquête publique de révision générale du PLU de Borgo en date du  
13 mars 2023, il sera procédé à une enquête publique sur la Réunion  
Générale du projet de PLU de la commune de BORGIO.

Au Lundi 3 mars 2023 au vendredi 5 mai 2023 inclus, soit pendant 33 jours  
consecutifs.

Monsieur Pierre Olivier BONNOT est désigné commissaire enquêteur  
Burgio par le Président du Tribunal Administratif de BASTIA et Monsieur  
Pierre Paul NICAISE a été désigné commissaire enquêteur suppléant.  
Durant toute la durée de l'enquête publique le public pourra consulter le  
dossier déposé à la mairie de Borgo (Service Administratif)  
- de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, du lundi au jeudi  
- de 9 heures à 12 heures le vendredi  
- à l'exception des dimanches et des jours fériés  
Le dossier pourra également être consulté dans sa version  
dématérialisée sur le site internet de la commune de Borgo et à l'adresse  
suivante : <https://www.mairie-borgio.corsica.fr/44888>

Les observations et contributions pourront être déposées directement sur  
le registre électronique mentionné ci-dessous ou être adressées par  
courriel sur la boîte dédiée  
[plu@bourgio.corsica.fr](mailto:plu@bourgio.corsica.fr) ou [plu@bourgio.corsica.fr](mailto:plu@bourgio.corsica.fr)  
Le registre électronique sera consultable en ligne et parcellaire par  
les commissaires enquêteurs, sera tenu à la disposition du public en  
mairie de Borgo au Centre Administratif, pendant la durée de l'enquête,  
du lundi 3 avril 2023 au vendredi 5 mai 2023 inclus aux jours et heures  
d'ouverture sus-citées  
Les contributions imprimées par courriel seront publiées dans les  
municipalités de la commune de Borgo  
<https://www.mairie-borgio.corsica.fr/44888>

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir  
communication du dossier d'enquête publique aux fins de la mairie de  
BORGIO dès la publication du présent arrêté

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Borgo pour  
informer le public et recevoir ses observations écrites ou orales aux  
dates et heures suivantes :  
- Lundi 3 avril 2023 de 9h00 à 12 heures  
- Lundi 17 avril 2023 de 9h00 à 12 heures  
- Mercredi 26 avril 2023 de 9h00 à 17 heures  
- Vendredi 5 mai 2023 de 9h00 à 12 heures

A l'issue de l'enquête publique, un corps de rapport et des conclusions  
motivées du commissaire enquêteur sera déposé à la mairie de  
BORGIO et à la préfecture pour y être tenus, sans délai, à la disposition  
du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête  
Il sera également publié sur le site Internet [www.borgio.corsica.fr](http://www.borgio.corsica.fr) et sur le  
portail de transparence [www.transparence.corsica.fr](http://www.transparence.corsica.fr)  
Le conseil municipal de la commune par décret de son suffrage approuvera  
la révision générale du PLU, il pourra au vu des conclusions de  
l'enquête publique, décider et à y être d'apporter des modifications au  
projet de PLU en vue de cette approbation  
Les informations relatives à ce dossier (au vu des demandes auprès  
Général RASQUALI, Premier Adjoint à la mairie de BORGIO.

Le Maire Adjoint

## APPEL D'OFFRES



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe la marche  
Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse  
Rue Adolphe Landry - CS 10210 20243 Bastia Cedex  
Tel : 04 95 51 95 95 (Ajaccio)  
Adresse Internet : [www.2a.cc.fr](http://www.2a.cc.fr)

Objet de la Consultation :

Marché n°2023-ADD-011 - Location de fontaines d'eau et livraison de  
boissons pour les besoins de la CCI de Corse - Site d'Ajaccio et de  
Péliccia Bastia

Proportion de prestation  
Fourniture d'eau

Critères de Jugement des Offres  
Valeur technique : 55 %  
Prix des prestations : 45 %

Date limite de réception des offres : Mercredi 10 avril 2023 à 18 heures

Un avis de publicité complet est disponible sur le site du SOAMP à l'adresse  
[www.socamp.fr](http://www.socamp.fr) - Annonce n°23-33674 du 13/03/2023

Adresse Internet à laquelle le dossier peut être consulté et téléchargé  
sur le portail de transparence : [www.transparence.corsica.fr](http://www.transparence.corsica.fr) et les offres  
directes sur le site : [www.2a.cc.fr](http://www.2a.cc.fr)

Date d'envoi de la notification relative à l'attribution : 13/04/2023



### AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur : Collectivité de Corse  
22 Cours Général - BP 215 - 20187 AJACCIO CEDEX 1 - Tel. +33 495202525  
Fax. +33 495218821 Courriel : [commissaire-public@cci.corsica](mailto:commissaire-public@cci.corsica)  
Adresse Internet : <http://www.2a.cc/corsica>

Objet du marché : Prestation de services géotechniques pour travaux  
de confortement de talus terrestres et d'infrastructures ferroviaires  
(quais, talus, viaducs, etc.)

Numéro de référence : 2023-307M-0323

Date limite de remise des offres : 17 avril 2023 à 12h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet  
ainsi que de dossier de consultation sur le profil acheteur de la Collectivité  
de Corse à l'adresse suivante : [www.marchespublics.corsica/](http://www.marchespublics.corsica/)

Date d'envoi de présent avis à la publication : 14 mars 2023.



Le portail d'avis de marchés publics le plus complet de web  
Plus de 20.000 appels d'offres en cours  
100% gratuit  
Alertes par email

Annonces légales - Marchés publics  
Trois rendez-vous hebdomadaires : mardi,  
jeudi et dimanche dans [corse.math](http://corse.math)  
Egalement sur [corsematin.com](http://corsematin.com)  
dans les rubriques :  
Le site  
[www.corsematin-legales.com](http://www.corsematin-legales.com)  
Les Marchés publics  
[www.corsematinmarchespublics.com](http://www.corsematinmarchespublics.com)

## FORMALITÉS DIVERSES

### RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Corse-Matin le 12/03/23, concernant la  
SARL MVS55 dont le siège social est des Olevans Quercival 20213  
Sotto Olevans - au capital de 600 € - RCS Bastia 817464826, lire  
Le rattachement prend effet à partir du 31/12/2023

## VIE DES SOCIÉTÉS

### AVIS

SARL RESTAURATION  
Société à Responsabilité Limitée au capital de  
7 000 €  
TIPANCO, Route de Paris  
L'Anceperon San Pancrasse  
20280 CALVI  
528 895 046 RCS BASTIA  
Suivant AGÉ du 6 février 2023, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à  
compter du 6 février 2023 à l'activité suivante : « Toutes prestations d'entretien  
et de petits travaux de montage hors bâtiment de tous locaux commerciaux,  
industriels et d'habitation »  
Pour avis

### COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA (HAUTE CORSE)

QUERLURI Marie Anne PEPE  
Notaire de la République - Officier Public  
Résidence TADON Bastia au BP 37  
20270 ALER A  
Té : 04 95 57 63 78 / Fax : 04 95 57 63 98  
Email : [corse@notaires-notaires.fr](mailto:corse@notaires-notaires.fr)

### AVIS DE TITRE DE PROPRIÉTÉ

DATE DE L'ACTE : 28 février 2023

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'États par Me Marie Anne  
P. E. il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017  
un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de  
la prescription acquiescive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du  
Code Civil

Beneficiaires de la prescription  
Mme Jeanine E Bernadette DIACCIANI, en son vivant et à  
SA-MARTINO DI LOTA (20200), 48 route du Cap - Ville Clair Logis, née à  
MONTELLI MAR (20300) le 9 décembre 1924 - veuve de M. Francis ROSSI,  
décédée à SA-MARTINO DI LOTA (20200) le 9 février 2021

Désignation des biens :  
COMMUNE DE SAN-MARTINO DI LOTA (HAUTE-CORSE) (20200)  
Immeuble Parcelle :

Une parcelle de terre cadastrée section AD n°14 lot PL RJA/R (00 ha 03 a  
50 ca)  
Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :  
« L'acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate  
une possession acquiescive répondant aux conditions de la prescription  
acquiescive, il est lu de la possession, sans preuve écrites  
Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière  
publication de cet acte par voie d'opposition sur le site  
Internet du Conseil Régional des Notaires de Corse, sur le site Internet de la  
Préfecture et au service de la publicité foncière. »

POUR AVIS  
Me Marie-Anne P. E.